

10KM DE MONTPELLIER – 10 OCTOBRE 2021

CHARTRE DU COUREUR – ENGAGEMENT COVID-19

Conscient.e que la participation à tout évènement fait appel au bon sens citoyen de chacun.e et qu'elle doit se faire dans le respect strict des règles sanitaires transmises par le gouvernement, en tant que participant.e à l'évènement 10KM DE MONTPELLIER du 10 octobre 2021, je m'engage à :

- 1.** Respecter les gestes barrières en vigueur en particulier dans les espaces fermés, semi-ouverts ou à forte densité de personnes lors de l'évènement (port d'un masque, lavage des mains, distanciation physique).
- 2.** Respecter strictement le règlement de la course et les mesures mises en place par l'organisation afin de minimiser les risques sanitaires :
 - Port du masque sur la zone de départ que je garde jusqu'à mon entrée dans les SAS de départ
 - Port du masque à l'arrivée (Masque fourni par l'organisation.)
 - Courir en respectant au maximum la distanciation sociale en vigueur avec les autres participants et en utilisant toute la largeur de la chaussée
 - Ne pas cracher au sol
 - Me moucher dans un mouchoir à usage unique que je jette dans une poubelle
 - Ne pas jeter de déchets sur la voie publique
 - Respecter et laisser les lieux publics propres
- 3.** Ne pas entrer physiquement au contact d'autres participant.e.s.
- 4.** Comprendre qu'en prenant part à l'évènement, je participe à un rassemblement de personnes potentiellement générateur de la diffusion de l'épidémie à coronavirus si les mesures barrières ne sont pas appliquées par tous.
- 5.** Accepter, en prenant part à l'évènement, que ce risque sanitaire est potentiellement grave chez les plus fragiles (plus 65 ans, porteur de maladie chronique, femme enceinte).
- 6.** Si j'ai présenté la Covid-19 dans les semaines et mois précédant la course, consulter un médecin préalablement à ma participation pour savoir si la pratique des efforts intenses et ma participation à la compétition est possible, notamment pour une course présentant des dénivelés importants et à fortiori en altitude.
- 7.** Ne pas courir et ne pas me présenter à l'évènement si depuis le 1^{er} Octobre 2021 :
 - J'ai été en contact avec une personne atteinte du Covid-19, possible ou confirmée (2 jours avant l'apparition des symptômes et 7 jours après) ;
 - J'ai été en contact avec un malade ou un cas possible à moins d'un mètre pendant une durée de 15 minutes ;
 - J'ai présenté des signes d'infection par la Covid-19 : fièvre même modérée supérieure ou égale à 38° lors de deux mesures effectuées à une heure d'intervalle associée à l'un des signes suivants : fatigue, toux sèche persistante, éternuements, oppression thoracique, perte du goût ou de l'odorat
- 8.** Faire preuve de civisme en m'engageant à prévenir le référent Covid-19 de l'organisation en cas de déclaration de la maladie après la course.
- 9.** Télécharger si possible et m'enregistrer sur l'application « StopCovid » préalablement à ma venue sur l'évènement.
- 10.** Choisir des épreuves proches de son lieu d'habitation et nécessitant peu de déplacements et de transports.
- 11.** Compléter en toute loyauté une attestation sur l'honneur et la remettre à l'organisation.
- 12.** Prendre connaissance des règles sanitaires détaillées ci-dessous.

10KM DE MONTPELLIER – 10 OCTOBRE 2021

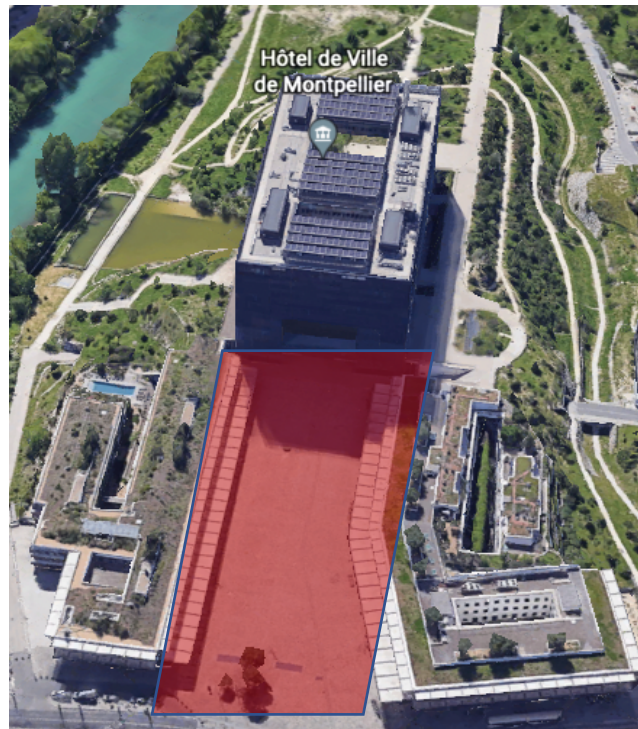
REGLES SANITAIRES

1. Port du masque

Le port du masque est obligatoire sur le village 10KM DE MONTPELLIER

Merci de venir avec votre propre masque – que vous devez prévoir de jeter à l'entrée dans votre SAS de départ.

Un second masque vous sera fourni par l'organisation à votre arrivée.



2. Accueil / Remise des dossards / Passe Sanitaire

Lieu : 1 Place Georges Frêche – Montpellier

Date : le 9 octobre de 14h à 18h et le 10 octobre de 7h à 8h30

Mesures prises : les concurrents seront invités à se présenter dans les créneaux ci-dessus. Afin de limiter le flux et la présence en nombre et en continu de personnes sur le site, les organisateurs pourront vous faire patienter à l'extérieur du village.

Passe sanitaire : Suite à l'annonce du président de la République le 12 juillet 2021, le passe sanitaire (vaccin complet, test PCR ou Antigénique de moins de 72h) devra être présenté lors du retrait des dossards. Chaque participant devra se munir de son attestation.

Port du masque obligatoire.

Aucun certificat médical manquant lors de l'inscription ne sera accepté sur place afin de ne pas entraîner d'échange et de contact supplémentaire.

8 zones de retraits des dossards seront mises en place et matérialisées (1 zone pour 500 dossards + CE + Litiges). Un sens de circulation sera défini (entrée et sortie différentes après récupération du dossard).

Des solutions de gel hydro-alcoolique seront positionnées sur les tables à destination des concurrents et des bénévoles.

3. Aire de départ

Départ : 1 Place Georges Frêche - Montpellier

Date : Dimanche 10 octobre à 10h

Mesures prises : Le port du masque est obligatoire dès lors que vous entrez dans le village départ car et ce jusqu'à l'entrée dans les SAS de départ. L'accès au village départ de la course vous sera refusé si vous ne portez pas de masque.

Merci de venir avec un masque personnel.

Port du masque obligatoire.

4. Aire d'arrivée

Arrivée : 1 Place Georges Frêche - Montpellier

Date : Dimanche 10 octobre à partir de 10h30

Mesures prises : s'agissant d'arrivées individuelles et échelonnées, le protocole habituel est simplement ré-organisé : un couloir hermétique matérialisé par des barrières Vauban sécurisera l'arrivée des coureurs à 100m de la ligne d'arrivée jusqu'au passage de l'arche d'arrivée.

L'accès aux tentes accueillant le ravitaillement fera l'objet d'un parcours à sens unique dès la fin du sas arrivée. Seuls les concurrents pourront y accéder.

Après avoir récupéré un masque fourni par l'organisation, les coureurs pourront se rendre au ravitaillement final.

La remise des prix sera aménagée afin de limiter les contacts en fonction des orientations sanitaires en vigueur.

Port du masque obligatoire.

5. Poste de secours et ravitaillement en course

Lieux : Poste central de course au niveau de la Place Georges Frêche. Disposition de secouriste sur l'ensemble du parcours.

Date : Dimanche 10 Octobre

Mesures prises : Sécurité de l'épreuve = les postes de secours seront armés par des secouristes qualifiés. Un ou deux serre-files assureront la fermeture des parcours.

Ravitaillements : des flacons de gel hydro alcoolique seront à la disposition des bénévoles et des coureurs en cas de besoin. La distribution des liquides sur le ravitaillement du parcours se fera à l'aide de bouteille d'eau unique.

NOTA BENE : toutes ces mesures seront adaptées, modifiées, allégées ou renforcées en fonction des décisions préfectorales ou ministérielles à venir.